



Réaction à l'annonce du ministre Carmant : 100 M \$ nécessaires qui doivent maintenant permettre de briser les silos

NOUVELLES FOURNIES PAR

[Association des médecins psychiatres du Québec](#)

Nov 02, 2020, 15:03 ET

PARTAGER CET ARTICLE

MONTRÉAL, le 2 nov. 2020 /CNW Telbec/ - L'Association des médecins psychiatres du Québec tient à saluer les investissements annoncés aujourd'hui par le ministre délégué à la Santé et Services sociaux, le Dr Lionel Carmant. « *Ce sont des investissements nécessaires pour la population plus fragile et qui seront chaleureusement accueillis par les équipes sur le terrain. Le véritable défi demeure l'arrimage et la gestion de ces sommes pour que la population ne soit plus trébuchée de gauche à droite. Il faut briser les silos.* », a souligné la présidente, Dre Karine J. Igartua. Concrètement, l'Association souhaite proposer au ministre Carmant quatre recommandations qui faciliteront la mise en place des budgets annoncés afin qu'ils puissent se traduire par des résultats tangibles pour les Québécois.

SUR L'ACHAT DE SERVICES PSYCHOLOGIQUES

La psychothérapie est centrale dans l'accès au traitement pour les personnes en détresse.

L'Association recommande que :

1. En plus des psychologues, que l'ensemble des professionnels qui ont le statut de psychothérapeutes au sens du Code des professions (infirmières et infirmiers, conseillers d'orientation, criminologues, ergothérapeutes, psychoéducateurs, sexologues, travailleurs sociaux et thérapeutes conjugaux et familiaux) puissent être mis à contribution et avoir accès aux budgets annoncés ;

2. Ces professionnels doivent être intégrés aux services des Guichets d'accès en santé mentale qui sont la porte d'entrée du réseau. Non seulement, ils peuvent participer à l'évaluation, mais aussi initier rapidement un traitement. On sait déjà que plusieurs Guichets au Québec fonctionnent difficilement et manquent de ressources créant un goulot d'étranglement et des listes d'attente inacceptables pour ceux qui souffrent. Il est fondamental que le ministre fixe des cibles de manière à ce que les personnes qui y sont référées puissent avoir des services à l'intérieur de 7 jours et éviter de se faire trimballer dans les structures des centres intégrés.

SUR LES ÉCLAIREURS

La mise en place d'équipes de prévention est une excellente idée et elle est saluée. Ceci dit, ces éclaireurs professionnels devront être parfaitement arrimés avec les équipes existantes, autrement, nous allons recréer un nouveau silo en marge du système.

L'Association recommande que :

3. Les éclaireurs fassent équipe avec les forces policières pour intervenir lors des appels d'urgence en lien avec la consommation et les troubles mentaux, et collaborent étroitement avec les équipes en santé mentale. Non seulement leur intervention permettra de désamorcer les crises, mais ces équipes pourront faire des suivis à domicile dans les jours suivants pour aider les personnes souffrantes à prendre du mieux, évitant ainsi les rechutes et le syndrome des portes tournantes aux urgences.

SUR LE SOUTIEN AUX ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

La santé mentale est une responsabilité collective et communautaire. Les organismes communautaires réalisent des miracles avec très peu de ressources. Ils sont des piliers dans l'offre de soutien notamment par les groupes d'entraide, les thérapies de groupe et les centres de crise où ils offrent un hébergement temporaire, par exemple. « *Nous souhaitons saisir l'occasion pour saluer leur travail et réaffirmer que, sans eux, notre filet social serait encore plus effrité* », a déclaré Dre Igartua.

L'Association recommande que :

4. Les organismes communautaires soient des partenaires privilégiés du Guichet d'accès en santé mentale pour faciliter l'arrimage entre le réseau de soins et les services dans la communauté.

À propos de l'AMPQ

L'Association des médecins psychiatres du Québec (AMPQ) regroupe plus de 1 200 psychiatres qui pratiquent au Québec. Elle promeut les normes professionnelles et scientifiques les plus élevées dans l'exercice de la psychiatrie et œuvre à favoriser l'accès à des services psychiatriques pour toute la population du Québec ainsi qu'à susciter au sein du public une meilleure connaissance de la psychiatrie et de la santé mentale.

SOURCE Association des médecins psychiatres du Québec